



**HOSPITALITÉ
CHARTRAINE**
NOTRE-DAME
DE LOURDES

Pèlerinage diocésain à LOURDES Du 17 au 22 août 2026

Charte du JEUNE HOSPITALIER MAJEUR (18 - 25 ans)

Engagement du jeune hospitalier

Je soussigné(e) m'engage à participer au pèlerinage diocésain à Lourdes avec l'Hospitalité Chartraine Notre-Dame de Lourdes.

Je m'engage à

- **être totalement au service des personnes malades**
- **respecter les horaires, le programme et toutes les activités qui me seront proposés**
- accompagner le mieux possible les personnes malades dans toutes leurs démarches
- respecter les consignes données par mes référents jeunes et mes responsables de groupe
- respecter le matériel et les lieux.

Je m'engage à avoir un comportement correct dans le sanctuaire mais aussi en dehors.

Je m'engage à montrer l'exemple aux hospitaliers mineurs et à référer aux responsables du pèlerinage si je constate des faits déplorables qu'ils auraient commis.

Je m'engage à ne pas consommer de produits illicites et à ne pas commettre d'actes répréhensibles durant tout le pèlerinage.

En cas de non-respect de la charte, nous envisagerons ensemble les mesures à prendre en fonction de la gravité de l'acte, pouvant aller si besoin jusqu'à l'exclusion du pèlerinage.

Signature du jeune

Précédé de la mention « lu et approuvé »